

quand elles sont volumineuses, excision au thermocautère ou au bistouri. Il est inutile de cautériser la base et de ne jamais abandonner le traitement tant qu'il s'en reproduit. Aussi est-on obligé d'opérer plusieurs fois. Toutes les poudres préconisées, les lotions, les traitements internes sont inefficaces.

Une question encore discutée et qui est la raison d'être de notre article est celle-ci : faut-il opérer les végétations volumineuses pendant le cours d'une grossesse ?

Certains médecins s'y refusent craignant que la perte de sang et l'appréhension de l'opération ne provoque un accouchement avant terme. Nous ne pouvons souscrire à ces considérations. Il est vrai que souvent surtout si l'on opère par le bistouri ou les ciseaux, la perte de sang est très abondante, mais le thermocautère permet d'éviter ces inconvénients. Quant à l'influence d'une opération sur le cours de la grossesse, en général, elle est nulle, à moins qu'il ne s'agisse de femmes excessivement pusillanimes ou sujettes aux fausses couches,

La règle que nous préconisons est d'opérer sans exceptions toutes les végétations dès qu'elles ont acquis un certain volume et que par là même, elles donnent lieu à cet écoulement fétide, semi-purulent, qui résulte d'une exagération des sécrétions sudorales et d'une transudation séreuse de quelques papilles non recouvertes d'épithéliums.

La rétention de ces produits dans les villosités constitue un foyer d'infection qu'il est à peu près impossible de neutraliser et qui, après l'accouchement, devient une source certaine d'infection utérine. Quant l'origine première est la blennorrhagie, celle-ci s'y localise de telle façon qu'il est impossible de la guérir, d'où cause d'ophthalmie purulente pour le nouveau-né. Ce sont là les considérations qui nous font préconiser l'opération pendant le cours de la grossesse, d'autant plus que celle-ci favorise singulièrement l'accroissement des végétations,

Nous avons ainsi eu l'occasion d'opérer dans le service de M. le professeur Ed. De Smet à l'hôpital Saint Pierre, deux femmes âgées de 19 et de 21 ans, enceintes de 6 et de 7½ mois, et atteintes de végétations vulvaires énormes, multiples, dont quelques-unes atteignaient le volume d'un poing. La sécrétion était excessive, fétide et mélangée de plus blennorrhagique.

L'opération fut faite sous le chloroforme, au thermo-cautère. Dans l'un des cas, une hémorrhagie artérielle très forte se déclara. L'artère enclavé dans un tissu fibreux excessivement dense ne put être saisie, mais nous réussîmes à arrêter l'hémorrhagie en passant sous l'artère un fil et en liant le tissu en masse. Dans les deux cas la guérison fut complète : et la grossesse continua son cours régulier, malgré l'hémorrha-